



50 semaines d'assurance-emploi:

Un cri du cœur pour les personnes atteintes de maladies graves

Laurentides–Labelle, le 9 décembre 2021 – Le Bloc Québécois revient à la charge pour qu'enfin le gouvernement fédéral rehausse à 50 semaines les prestations d'assurance-emploi pour les personnes gravement malades. Il y a tout juste deux ans, le premier ministre s'était dûment engagé à corriger cette injustice, qui pourtant perdure.

Les prestations de maladies sont toujours les mêmes depuis leur mise en place en 1971. Dans le projet de loi C-30, la Chambre des communes a voté pour faire passer ces prestations à 26 semaines, mais Justin Trudeau a déclenché des élections avant l'entrée en vigueur de cette mesure. Conséquemment, le projet de loi est mort au feuilleton.

Quinze ans et rien n'a changé

Rappelons que le Bloc Québécois a fait adopter à la Chambre des communes, en 2020, une motion visant à faire passer de 15 à 50 semaines ce type de prestation. Rappelons également que l'ancienne députée de Laurentides–Labelle, Johanne Deschamps, avait déposé il y a plus de 15 ans un projet de loi en ce sens.

« Justin Trudeau avait promis que sa proposition de 26 semaines était un plancher. Je l'invite donc aujourd'hui à relever ce plancher à la hauteur des besoins des travailleurs malades, et ne pas se contenter de ce qu'il considère lui-même comme un minimum. Toutes les personnes malades n'ont pas besoin de 50 semaines de prestations, mais celles qui en ont besoin méritent d'être soutenues jusqu'au bout et ne devraient jamais avoir à se demander comment elles feront pour payer l'hypothèque ou soutenir leur famille », a fait valoir Marie-Hélène Gaudreau.

« Quand on pense au nombre de personnes qui continuent de subir ces injustices en 2021; ça ne rend pas fier! Les travailleurs atteints de maladie grave ont déjà à porter le fardeau de leur diagnostic et subir de durs traitements sans devoir en plus, stresser avec leurs factures! On place ces travailleurs dans la précarité et l'anxiété alors qu'ils bataillent pour leur vie; ils doivent pouvoir se soigner dans la dignité. Qu'attend le gouvernement pour ajuster les prestations à la réalité des traitements? », conclut la députée bloquiste.

–30–

Source :

Maxime Caouette

Attaché politique de circonscription et des communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle